

COMMENTAIRE D'UN TEXTE PHILOSOPHIQUE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Christophe Bouton et Alain Petit

Coefficient : 3 - Durée : 4 heures

Nombre de copies : 114

Nombre d'admissibles : 24

Répartition des notes :

0 à 4 : 19

5 à 7 : 34

8 à 10 : 34

11 à 14 : 20

15 à 18 : 7

Moyenne = 7,91 (2007 : 9,27 ; 2006 : 9,03 ; 2005 : 9,25 ; 2004 : 8,93 ; 2003 : 7,36)

Le texte proposé aux candidats optionnaires de philosophie cette année, extrait de la *Physique* d'Aristote (III, 6, 206a8-206b3), présentait plusieurs difficultés d'interprétation de nature à rendre l'épreuve sélective. Ce n'était pas en effet l'érudition en matière d'aristotélisme qui était le plus sollicitée. Le texte, évoquant l'infini dans sa relation aux concepts d'acte et de puissance, pouvait en effet sembler placer les candidats sur le terrain de connaissances familières. Mais c'est précisément là que les différences pouvaient s'accuser entre eux. Car cette familiarité qui s'attachait ici à l'acte et à la puissance était à même de faire écran aux yeux de certains à ce qui formait l'intérêt majeur de l'explication : la tentative accomplie par Aristote pour discerner le sens exact dans lequel il fallait prendre les concepts de puissance et d'acte dans le cas de l'infini. A cet égard, le « bien connu » s'est à l'occasion interposé ; le risque était en effet de vouloir retrouver dans ce passage une doctrine constituée de l'« infini en puissance », sans se soucier des aspérités et des surprises que ménageait le texte. Le jury a été sensible aux précautions prises par certains pour ne pas prêter d'avance à

Aristote une doctrine toute faite, pour s'attacher au contraire au tournant de l'argumentation qui ne manquait pas de réserver quelques perplexités. Plusieurs stratégies, inégalement heureuses, s'offraient alors aux candidats. Ils ont parfois éprouvé la tentation de ramener Aristote à ce qu'il devait avoir dit, en sacrifiant les exemples, qui étaient de prime abord effectivement déconcertants. Le texte pourtant n'autorisait pas une pareille unilatéralité, il n'affirmait pas sans autre forme de procès le simple infini en puissance. Même s'ils n'ont pas cédé à cette tentation, d'autres n'en ont pas moins résisté à la nécessité d'introduire les nuances requises par les exemples. L'infini en puissance demeurait un dogme inexaminé, au prix d'une neutralisation des exemples. Seules les copies qui sont entrées dans ces exemples pour se laisser surprendre par eux sont allées au terme de l'exercice. Le jury tient à rendre hommage à ceux des candidats qui ont fait montre de cette résolution, restituant au passage sa valeur argumentative.

Et, au vrai, le texte n'avait pas pour vocation d'exposer une doctrine, fût-elle celle de l'infini en puissance ; il s'efforçait plutôt de clarifier le mode d'existence paradoxal de l'infini, issu d'une aporie initiale. L'infini, en effet, ne saurait exister comme un être par soi, il n'est jamais donné dans le monde : tel était l'héritage du chapitre précédent. Est-ce à dire pour autant qu'il ne soit absolument pas ? On a là affaire à une sorte d'antinomie de l'infini, qu'Aristote tente de résoudre en élucidant à son propos un nouveau mode d'existence, que ni le finitisme ni l'infinisme dogmatiques n'ont pu pour leur part concevoir. Certes, la distinction de la puissance et de l'acte lui est utile aux fins de résolution de cette antinomie, mais elle n'est pas sans entraîner elle-même une nouvelle difficulté. N'est-on pas en effet en face d'un usage inédit du couple de la puissance et de l'acte ? Le mode d'existence paradoxal de l'infini, qui n'est pas donné sans pour autant se réduire au néant, ne peut qu'être inféré mais jamais observé ni directement conçu. Aussi le poids majeur de l'argumentation ne va-t-il pas tant porter sur l'acte que sur l'être, tout l'effort d'Aristote visant à exorciser dans le cas de l'infini l'idée d'« être déterminé » (*ousia*). Cette dernière idée prévaut même sur l'idée d'acte, et l'être en acte de l'infini n'est écarté que dans la mesure où il signifierait l'être déterminé, la chose. Ainsi Aristote travaille-t-il sans le dire ouvertement à mettre au jour un mode d'être de l'infini qui échappe au tout ou rien : la solution de l'antinomie précitée se trouve à ses yeux dans l'être-processus de l'infini. Celui-ci ni être plein ni pur néant, se confond avec l'activité de progression, prise se faisant : aussi Aristote a-t-il à lutter contre une substantialisation subreptice qui menace toujours de s'emparer à nouveau de la notion de l'infini. Elle est hypothéquée par des présupposées réalistes, à l'origine de l'antinomie qu'il s'agit justement

de résoudre. Si la négation de l'infini en tant que chose ne doit pas entraîner sa négation absolue, sur quel mode l'infini peut-il bien alors exister ?

Il n'est pas indifférent que le contexte large dans lequel notre passage s'insère soit celui de l'analyse du mouvement. Les candidats l'ont le plus souvent noté, sans en tirer toujours les conséquences. L'infini venait en effet à sa place dans l'examen des corrélats du mouvement, qui appelait la notion du continu. A la chose infinie, Aristote entend substituer le processus qui va à l'infini, qui est inépuisable sans être jamais donné. C'est l'exclusion réciproque de l'infini et de l'achevé qui sous-tend le passage, imposant ce problème majeur à l'argument : comment ce qui n'est pas achevable peut-il bien exister ? On comprend dès lors que l'auteur, pour échapper au dilemme où l'enfermerait une ontologie trop pauvre (que les candidats ont parfois à bon droit rapproché de l'éléatisme), ait eu recours, dans son arsenal conceptuel, à la fameuse paire de la puissance et de l'acte. Mais c'est assurément sans le moindre triomphalisme. C'est sur ce point qu'un certain nombre de candidats a achoppé. Aristote, en usant du couple de la puissance et de l'acte, a-t-il vraiment tranché le point du mode d'existence qu'il faut reconnaître à l'infini, le réduisant ainsi sans autre considération à l'être en puissance, supposé dénué dès lors de tout caractère problématique ? On n'a pas assez souvent remarqué que l'entrée en scène de l'acte et de la puissance, pour donner à l'infini un mode d'existence possible, complique au moins autant la solution du dilemme ontologique qu'elle la permet. L'infini en effet peut-il être en puissance comme une chose ? Si tel est le cas, il ne restera pas en puissance, il se réalisera comme cette chose-ci, ce qui doit donner à penser que la puissance comporte alors une nécessité de réalisation sous la forme d'une substance. Le recours à la puissance pourrait ainsi sembler reconduire à cela même dont il s'agissait de sortir, en vertu de cette nécessité interne à la puissance de se réaliser. Mais ce réalisme serait encore plus mal avisé s'il se peut, car il reviendrait à rendre l'inachevable achevé, à perdre de vue le processus à l'œuvre dans l'infini pour n'y voir qu'un étant, qui se préfigurerait lui-même comme processus. Mais, à l'inverse, un processus inachevable peut-il se soutenir ? L'arbitre dont parle Aristote dans le premier alinea pour résoudre l'antinomie de l'être et du néant n'est pas la puissance, entendue sans qualification, car cette puissance serait invinciblement puissance d'être quelque chose. Mais quelle « capacité » peut bien avoir l'infini ? Aristote a sans doute trouvé un arbitre, mais il manque quelque peu de transparence. Il n'est pas possible de dire, comme on l'a lu dans quelques copies, que l'infini se refuse absolument à la réalisation : c'est plutôt sa réalisation en tant qu'être qu'il refuse dans sa nature même, ce qui pourrait conduire à penser que s'il se refuse à se réaliser comme un être, il se réalise comme un processus. En un mot il ne demeure pas une pure puissance. Cette

doctrine a pourtant séduit nombre de candidats, alors nécessairement embarrassés par les exemples du Stagirite. La formulation d'Aristote devait néanmoins requérir une intention plus soutenue : l'explication conceptuelle portant sur l'« être en puissance » de l'infini signifiait-elle en effet que l'infini était confiné à la puissance ou bien plutôt qu'il était en puissance autrement que ne l'est une chose déterminée ? Car dans ce dernier cas, la puissance d'être une chose déterminée s'achève dans un acte, et le futur (« il y aura une statue ») doit revêtir une acception nécessitariste, la statue étant déjà dans le marbre et n'attendant que le passage à la visibilité. Le terme du processus retentit alors sur ce qui le précède et détermine le passage même qui conduit vers lui. Cette rétrodétermination de la forme qui est acte ne prévaut justement pas dans le cas de l'infini, qui n'est pas en puissance comme l'est la statue, sans être pour autant dénué d'acte. Faut-il lui interdire tout passage à l'acte ou le concevoir d'une autre manière que selon le paradigme standard que la statue illustre ? Qu'est-ce qui au juste est nié de l'infini ?

Il est téméraire de dire que c'est l'acte purement et simplement. Le parallèle établi par Aristote avec le jour et la lutte y perdrait alors beaucoup de sa pertinence. Une fois récusé l'empire de l'achevé sur le passage à l'acte, donne-t-on aussi congé à ce dernier, ou bien, comme l'ont vu les plus perspicaces parmi les candidats, ne le reconfigure-t-on pas plutôt, de manière à donner à l'acte le sens du passage, ou à confondre le passage avec l'acte, puisqu'il n'y mène plus ? Si la journée et la lutte se renouvellent continuellement, à l'instar de l'infini, cela ne témoigne pas contre leur acte, mais contre la réalisation de quelque chose qui demeurerait après le passage à l'acte. Les exemples, qui sont ici cruciaux, puisqu'Aristote ne formulera aucune doctrine *expressis verbis* sur le mode d'existence de l'infini, ne permettent-ils pas de voir ce qui fait l'acte de l'infini, toujours *in fieri* jamais *post festum* ? La différence continue à l'œuvre dans l'infini montre bien que dans cet acte qui est le sien rien n'est jamais donné, qu'il s'excède toujours comme résultat pour se produire comme processus, qu'il est en acte sans être jamais quelque chose, et que sa puissance est puissance de renouvellement. Ce régime si particulier de puissance et d'acte, valant pour l'infini, le soustrayant au paradigme de la réalisation entendue comme achèvement, l'autorise pour sa part à tirer de sa puissance une capacité d'être toujours hors de soi, une autodifférenciation continue, qui donne à l'être en puissance un sens actif et non défectif.

Certes, l'actuel ne succèdera pas au potentiel dans le cas de l'infini, et il est vrai de dire à ce titre que l'infini « existe en puissance » (206a18). Mais le travail philosophique d'Aristote va bien au-delà de cette célèbre assertion, qui ne pouvait prétendre épuiser le sens du passage. Car la singularité de l'infini infléchit la compréhension de l'« être en puissance »,

et se réfléchit crucialement dans l'idée d'inexhaustibilité. Ce que l'infini peut être, il l'est déjà, ou il l'est toujours, il ne le sera pas. Il n'a pas de forme pour le déterminer rétroactivement, et ainsi son acte ne l'attend pas. C'est la négation de cet acte futur qu'exprime en fait exactement la négation de l'infini actuel. C'est seulement par cette distinction temporelle que l'on peut rendre justice au parallèle qu'établit Aristote entre l'infini d'une part, et le jour et la lutte d'autre part. Car, à ces derniers, on ne dénie pas l'être en acte et ce n'est pas là une limite de l'exemple, mais bien son ressort essentiel. Le jour et la lutte se constituent dans l'altérité, ils sont leur renouvellement, comme l'être de la danse est tout dans son exécution. Il n'est pas nécessaire de penser que l'acte en puissance et l'être en acte se succèdent, cela risque même de faire difficulté si l'on veut l'accorder avec le renouvellement incessant qui interdit tout résultat. L'être du jour ou de la lutte se confond avec son acte de génération ou de régénération : il réalise sa puissance en advenant, il ne tend vers rien d'autre que soi. Ce qui en lui se succède ne le fait pas devenir ce qu'il est, puisqu'il est son devenir. Son unité n'est dans ces conditions que celle d'un devenir, son acte n'est pas différé : en faisant rentrer l'acte dans la puissance, Aristote a en fait pensé le processus, qui a la capacité d'être autre. Les exemples nous mettaient donc sur la voie d'un autre concept d'être en puissance qui ne différerait pas de son acte, mais le produirait à mesure, sans être soumis à une loi de réalisation déterminante, de sorte que si l'infini est, s'il n'est pas rien, il ne sera jamais quelque chose, et l'arbitrage rendu par Aristote, selon ses propres termes, nous laisse au prise avec un mode d'existence pour le moins évanescent.

Il n'est pas surprenant qu'il revienne dans le troisième alinea sur ce mode d'être de l'infini, et que les exemples du jour et de la lutte soient de nouveau convoqués, sans nulle redondance, mais pour clarifier un point d'importance. Car la première clarification, dans l'alinea précédent, a laissé subsister quelque chose d'inélucidé. L'acte de l'infini potentiel, s'il ne vise rien au-delà de soi, n'est-il pas pour autant un constant renouvellement, de sorte que la limite et l'illimitation y coexistent ? Mais pourquoi le renouvellement n'excède-t-il pas toute limite, de manière à faire de cet acte une autoréalisation infinie ? Quelle limite l'infini rencontre-t-il en lui-même ?

Car Aristote va au-delà de la distinction de deux modes d'être en puissance. Il ne suffit pas d'avoir dit que l'infini n'était pas en puissance de telle manière qu'il dût être une substance, il faut encore revenir sur le paradoxe que constitue la notion même de renouvellement incessant, qui fait le fond de son acte. En effet, l'infini paraîtrait devoir dépasser toute limitation, comme le voulaient certains partisans de l'infini réel. Admettre que l'infini est, pourquoi n'est-ce pas nécessairement souscrire à une pareille position ? Comment

l'excès interne à l'infini peut-il se restreindre sinon en se répétant ? Et, de fait, l'infini ne produit rien, pas même soi-même. Sa déréalisation est donc forte dans l'argumentation que présente ici Aristote. L'infini n'est pas un tout, même pas de succession ; l'être en puissance de l'infini doit être plus profondément rapporté à une forme de disparition peu thématifiée, qui fait qu'en lui rien n'est donné qui ne soit aussitôt évincé ; si chaque être est un être, c'est-à-dire un tout, alors justement l'infini a vocation à ne pas en être un, il se soustrait à la totalisation, ce qu'indique a contrario et fortement Aristote en parlant d'un « ceci », d'« un homme », d'« une maison » (206a30-31), qui sont des choses singulières que leur acte unifie. L'infini potentiel déjoue l'unification réelle, son manque d'être se traduit par son autodifférenciation sans terme. Ce qui veut dire qu'il y a toujours reprise de l'acte de dépassement d'une limite ; le « toujours » est équivoque, puisqu'il participe à la fois de la limite et de l'illimité. Si la « substance déterminée » contient une limite positive qui la fait être, l'infini dans son mode d'être est limité négativement, il ne peut jamais se déployer mais seulement réitérer son acte de dépassement. Il est donc toujours en puissance dans la mesure même où il est en acte. Le nouvel usage des exemples du jour et de la lutte (206a31) renforce le paradoxe qu'Aristote veut souligner dans l'être de l'infini. Il n'est jamais dans une limite, sinon il serait une substance ; mais il ne se constitue jamais, à l'inverse, sous les traits d'un infini donné, puisque s'il est toujours limité, il n'est jamais le même. La disjonction de la limitation et de l'identité est ce qui donne son vrai caractère à l'« être en puissance » de l'infini : leur conjonction caractérise au contraire un « ceci », une substance déterminée, c'est ce qui fait de chacune un tout singulier. L'infini n'est jamais dans une limite sans jamais parvenir à constituer un tout infini, ce qui serait pour Aristote une contradiction dans les termes. Son actualisation coïncide avec son incomplétude, d'où l'inexhaustibilité dans le fini qui son trait le plus étonnant. L'infini n'excède pas le fini, il ne l'atteint même pas. Ce n'est pas un transfini mais un fini impossible, toujours reconduit dans son altération incessante.

Il s'est donc agi pour Aristote de montrer que si l'infini est en puissance, cela ne veut pas dire qu'il est en puissance de lui-même. Cela ne veut pas dire non plus que l'acte lui soit dénié, mais bien plutôt le passage à l'acte. Les meilleures copies ont su tenir compte de cette nuance, et ce sont interrogées avec profit sur cet acte qui n'actualisait pas. Le rôle du temps était alors introduit dans la discussion, tout d'abord à cause des exemples eux-mêmes qui appelaient une réflexion sur la notion de processus, mais aussi parce que cette actualisation infinie semblait le mettre en jeu. Et cela se confirme à la lecture de la fin du texte qui dissocie ce qui était d'abord unifié sous le chef de la différenciation continue. Il est vrai que le cas des grandeurs et le cas du temps se distinguent sous le rapport de la persistance ou du défaut de

persistance. Mais cette distinction n'est-elle pas tempérée par le fait que même dans le cas des grandeurs il y ait un temps noétique qui sous-tende l'acte continu de division. L'infini est toujours temporel mais il ne l'est pas toujours de la même façon. Il faut se garder de la double erreur symétrique du réalisme des grandeurs infinies et de l'idéalisme du temps infini. Voyant ou entrevoyant le temps noétique, certains parmi les candidats ont été tentés de le projeter sur le temps cosmique, faisant passer ainsi tout l'infini du côté de l'idéalité, ce qui serait ruineux pour la cosmologie aristotélicienne. Aristote semble envisager à la fois un temps noétique et un temps cosmique : le premier a rapport à la saisie de l'infini dans tous les cas –des grandeurs comme du temps– il est coextensif au processus même qui le constitue.

Mais Aristote ne traite pas symétriquement l'espace et le temps, il enveloppe l'infini réel du temps dans la finitude l'espace. Il est vrai que son traitement unitaire de l'infini s'en trouve *in fine* sérieusement relativisé, au moins sur le plan cosmologique. Mais il demeure ce noyau conceptuel de l'infini, qui réside dans l'identification de la puissance et du processus. La vertu du passage proposé pour l'explication aura ainsi été de conduire les candidats, à condition de prêter attention aux sinuosités du texte, à voir comment s'infléchit dans le cas d'espèce de l'infini le trop célèbre couple de l'acte et de la puissance.